



**Bruxelles, le 6 juillet 2020
(OR. fr)**

9388/20

DIPL 10

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission d'Islande auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kristján Andri STEFÁNSSON en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Gunnar Pálsson

Par lettre parvenue le 2 juin 2020, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission d'Islande auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kristján Andri STEFÁNSSON comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Gunnar Pálsson.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Kristján Andri STEFÁNSSON comme Chef de la Mission d'Islande auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Kristján Andri STEFÁNSSON en qualité de Chef de la Mission d'Islande auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 2435/20 en date du 3 juin 2020, a été acquis à la date du 3 juillet 2020. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.